

pliqué au député et à la Chambre qu'il avait eu des discussions directes avec le Canadien National sur ces recommandations. Il a dit que l'attitude de la Société lui semblait une réaction sympathique de sa part au cours de leurs entretiens.

Comme tous les députés le savent, certains facteurs viennent compliquer les différents aspects de la question des pensions étant donné qu'elles peuvent donner lieu à des négociations collectives. Bien qu'il ne convienne pas de traiter de ce point précis, ce sujet fut discuté ici par le ministre du Travail (M. Mackasey) en réponse au député de Moose Jaw (M. Skoberg) le 20 janvier et à nouveau le 22 janvier par le ministre des Transports en réponse au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). En répondant à cette motion d'ajournement, le ministre des Transports m'a demandé de faire savoir au député et à la Chambre son optimisme à cet égard, car il ne doute pas que des développements interviendront prochainement.

LE CANADIEN NATIONAL—LA SUPPRESSION DU WAGON-RESTAURANT SUR LA LIGNE MONTRÉAL-OTTAWA

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps le Canadien National annonçait qu'il allait supprimer le service de wagon-restaurant sur ses trains de voyageurs entre Montréal et Ottawa. Plusieurs d'entre nous ont protesté ici. Je suis personnellement entré en rapports avec le président du CN, avec le président de la Commission canadienne des transports et avec le ministre. Certains députés ont protesté parce que ces trains circulent à l'heure du petit déjeuner et du souper et ont une forte clientèle. J'utilise très souvent ces trains et il m'arrive assez fréquemment de devoir attendre une demi-heure pour être admis dans le wagon-restaurant.

En outre, nombre de gens utilisent ce train entre Ottawa et Montréal—service assuré entre la capitale nationale et la métropole canadienne—parce que la grand-route est si défectueuse qu'il est presque impossible d'y rouler en sécurité. Récemment quelqu'un a écrit un article selon lequel cette partie de grand-route présente le pourcentage le plus élevé d'accidents et de morts au Canada pour ces dernières années. Nous avons également fondé nos protestations sur le fait qu'un nombre supplémentaire de gens seraient mis à pied par cette suppression à une époque de chômage aigu.

En posant ma question au ministre des Transports (M. Jamieson) vendredi dernier, je lui ai demandé s'il avait reçu une réponse du CN à ce sujet et il m'a répondu par la négative. Je n'avais pas non plus, à l'époque, reçu de réponse du CN mais j'en ai reçu une aujourd'hui du président du CN dans laquelle il m'indique que malgré le succès des wagons-restaurants, le CN subit annuellement une perte de \$300,000. Je ne prétends pas que le gouvernement du Canada doive subventionner les repas des usagers à raison de \$300,000 par an, mais je me demande si la compagnie a envisagé d'autres moyens pour continuer le service de wagons-restaurants sur cette ligne. Je crois que la plupart des gens seraient prêts à payer un petit supplément pour pouvoir prendre un bon repas à

[M. Mahoney.]

bord du train le matin et le soir. La compagnie a-t-elle au moins envisagé de concéder ce service à un exploitant privé?

Je vais vous dire ce qui m'inquiète. J'appuie les propos du député de Winnipeg-Nord-Centre. Je faisais partie du comité des transports qui a présenté le rapport sur les pensions et ce qui m'inquiète, c'est de voir que le CN ne fait aucun cas des vœux des élus du peuple. Il me semble que le CN ne doit pas seulement se contenter d'administrer nos chemins de fer nationaux d'une manière économique et efficace mais qu'il devrait faire preuve d'une plus grande conscience sociale face aux besoins des usagers. Je ne suis pas du tout convaincu qu'il le fasse. Ce n'est certainement pas sa conscience sociale qui le pousse à ignorer nos recommandations en matière de pensions, à abandonner l'exploitation de certaines lignes du Nord de l'Ontario et à supprimer des wagons-restaurants.

Le représentant du ministre est avec nous ce soir et, par son intermédiaire, je demande au CN de bien revoir sa décision. Je demande à la compagnie de voir s'il n'y aurait vraiment pas moyen de rétablir ce service et, plus spécialement, de mieux se souvenir qu'elle est une entreprise nationale. La société doit servir les Canadiens. Lorsqu'elle vient ici de temps à autre pour nous demander des fonds, nous avons le droit, tout comme les députés britanniques l'ont fait au XVII^e siècle, de refuser de lui voter ces deniers jusqu'à ce qu'elle écoute nos griefs.

• (10.10 p.m.)

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports (M. Jamieson) est parfaitement au courant de la décision du CN de réaménager à compter d'aujourd'hui le service de restaurant à bord des trains entre Montréal et Ottawa. Je crois savoir que ce réaménagement, qui porte entre autres sur le service mentionné par le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand), vise à assurer une exploitation plus rationnelle de la ligne Montréal-Ottawa. Ce réaménagement comporte un nouvel horaire pour les arrivées et les départs des trains dans ces deux villes, la mise en service d'un certain nombre d'autorails, ainsi que l'application de tarifs réduits pour les voitures-bar. Le service de voitures-restaurant, qui est fort onéreux, est remplacé par la mise à la disposition des voyageurs d'un snack-bar.

Comme le savent les députés, la Commission canadienne des transports est, elle aussi, au courant de ce problème. D'après la loi nationale sur les transports, les sociétés ferroviaires sont libres de prendre cette décision sans l'approbation préalable de la Commission. Bien entendu, aux termes de l'article 315 de la loi sur les chemins de fer, qui porte sur l'efficacité et la qualité des installations et des services connexes, la Commission canadienne des transports doit faire une enquête au sujet de plaintes contre un changement.

Je puis assurer au député que je soumettrai volontiers ses instances au ministre des Transports qui en saisira sans doute le Canadien National.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): La belle affaire!